

## COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL  
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 02/04/2019

Reçu en préfecture le 02/04/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20190402-D\_20190321\_06-DE

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

Date de convocation : 13 mars 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-un mars, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

*Étaient présents* : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.  
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC, Mme Erell LISSILLOUR.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : M. Aurélien GENAITAY, M. Bruno LESAIGE, M. Fabien ZETTEL.

Procuration : Bruno LESAIGE à André DELAROCHE, Fabien ZETTEL à Marie-France AQUET.

*Secrétaire de séance* : M. André DELAROCHE.

### 2019-03-21/06 – BUDGET DE L'ÉCOLE – ANNEE 2019

Monsieur le Maire propose d'allouer le budget scolaire suivant :

- fournitures scolaires : 50 € par enfant, soit 47 enfants x 50 € = 2 350 €.
- activités extra-scolaires : 3 000 €
- piscine + transport

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, valide ce budget.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gilles Le Métayer

